

Coordinateur de MSP : nouvelle tâche ou nouveau métier ?

La gestion d'une maison de santé oblige souvent les généralistes à se poser la question de la mission de coordination. Tandis que certains professionnels se répartissent les tâches, d'autres font appel à des coordinateurs professionnels, formés à cette fonction. Et s'il n'existe pas de modèle type, tous s'accordent sur une chose : le coordinateur est un maillon essentiel au bon fonctionnement des structures.

DOSSIER RÉALISÉ PAR ADRIEN RENAUD



Exercer en maison de santé pluriprofessionnelle (MSP), c'est travailler en équipe, mettre ses compétences en commun et mieux gérer les soins non programmés. Mais c'est aussi enchaîner les réunions, concertations et autres briefings. Car l'exercice coordonné requiert, justement, de consacrer du temps et des ressources à la coordination des professionnels. Voilà qui n'est pas forcément inscrit dans l'ADN de tous les généralistes, dont beaucoup ont choisi l'exercice libéral par goût de l'indépendance. Le président de la République ayant annoncé sa volonté d'en finir avec l'exercice isolé d'ici à 2022, les professionnels vont cependant devoir plonger leurs mains dans le cambouis de la coordination... de gré ou de force.

La première chose à faire est de définir ce qu'est la coordination. «*Il y a plusieurs volets*»,

Avec la multiplication des organisations territoriales de professionnels, la fonction de coordinateur devrait prendre une plus grande dimension ces prochaines années.

avertit Edwige Genevois, coordinatrice de deux MSP en Saône-et-Loire et responsable de la commission « coordinateurs » d'AVECsanté, l'ex-Fédération française des maisons et pôles de santé (FFMPS). «*Il y a d'abord la gestion administrative de la structure : la comptabilité, les ressources humaines, etc. Il y a aussi le travail d'organisation et d'animation des réunions entre professionnels, de rédaction des comptes-rendus, etc. À cela s'ajoutent le management de projet, notamment pour les actions de santé publique, la gestion du système d'information, et la partie qualité (bilans d'activité, enquêtes de satisfaction, etc.)*»

Coordonner, d'accord, mais qui doit le faire ?

Voilà qui représente chaque semaine des heures voire des jours de travail. La question est donc de savoir qui doit se charger de ces tâches. «*Il y a des équipes où un ou plusieurs professionnels de santé vont faire un bout de coordination après leurs consultations*», constate Edwige Genevois. «*D'autres confient des responsabilités supplémentaires aux secrétaires. Et il y a ceux qui préfèrent s'adresser à un coordinateur professionnel, formé pour cela.*» La responsable d'AVECsanté, elle-même coordinatrice professionnelle salariée, ne cache pas sa préférence pour la dernière solution.

Mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Le Dr Pierre de Haas, ex-président de la FFMPS, en a fait l'amère expérience. Il avait en 2017 monté une structure baptisée Espace, qui proposait de prendre en charge l'ensemble de la gestion d'une MSP. «*Ça s'est terminé un peu tristement*», regrette le généraliste de Pont-d'Ain. «*Beaucoup de MSP ont reculé quand nous avons annoncé les prix. Nous avons cher-*